



Politique industrielle du Québec

Commentaires du Conseil du patronat du Québec

Février 2013

Le Conseil du patronat du Québec

Le Conseil du patronat du Québec a pour mission de s'assurer que les entreprises disposent au Québec des meilleures conditions possibles – notamment en matière de capital humain – afin de prospérer de façon durable dans un contexte de concurrence mondiale. Point de convergence de la solidarité patronale, il constitue, par son leadership, une référence incontournable dans ses domaines d'intervention et exerce, de manière constructive, une influence considérable visant une société plus prospère au sein de laquelle l'entrepreneuriat, la productivité, la création de richesse et le développement durable sont les conditions nécessaires à l'accroissement du niveau de vie de l'ensemble de la population.

Conseil du patronat du Québec –
février 2013

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
1^{er} trimestre 2013

Politique industrielle du Québec

Commentaires du Conseil du patronat du Québec

Février 2013

Introduction

Le Conseil du patronat du Québec est heureux de faire part des préoccupations et des propositions des employeurs du Québec à la ministre déléguée à la Politique industrielle et à la Banque de développement économique du Québec, M^{me} Elaine Zakaïb, concernant l'adoption prochaine d'une politique industrielle. La mise en place d'une telle politique est souhaitable au Québec pour donner une orientation claire et insuffler de la cohérence à l'action gouvernementale dans ce domaine.

Le temps dont nous avons disposé pour la préparation de ces commentaires ne nous permettait malheureusement pas de consulter tous nos membres. Rappelons à cet égard que le Conseil du patronat regroupe la majorité des associations sectorielles au Québec, telles que l'association des fabricants de meubles du Québec, l'association des fabricants et détaillants de l'industrie de la cuisine du Québec, l'association des industries de produits de vitrerie et de fenestration du Québec, l'association des manufacturiers de chaussures du Canada, l'association de l'aluminium du Canada, l'association de l'exploration minière du Québec, l'association des brasseurs du Québec, pour n'en nommer que quelques-unes (voir l'annexe pour la liste complète). Nous offrons au gouvernement, s'il souhaitait profiter de notre structure, d'organiser un colloque au printemps qui réunirait ces associations et porterait sur le projet de politique industrielle.

Les quelques commentaires suivants sont néanmoins le fruit de consultations auprès d'un certain nombre de nos membres, mais il s'agit de consultations que l'on ne peut certes pas qualifier de formelles et exhaustives. Compte tenu du nombre important de consultations auxquelles le gouvernement nous invite à participer de façon simultanée à l'heure actuelle, nous nous voyons limités dans notre capacité d'étudier, autant que nous le souhaiterions, les dossiers en profondeur. Il faut donc garder à l'esprit que les oublis sont toujours possibles.

Bien qu'il soit probablement le fruit d'une réflexion stratégique préalable, le napperon de consultation qui nous a été fourni offre peu de détails sur la réflexion à entreprendre. Sur la foi de ce napperon, il est important de préciser que les membres que nous avons consultés ont pour l'instant une perception plutôt défavorable du processus de consultation actuel.

Au Québec, comme ailleurs, le développement économique repose de plus en plus sur la présence d'une vision de développement durable où les considérations économiques, environnementales et sociales sont intégrées de façon équilibrée et complémentaire. Les entreprises au Québec s'inscrivent résolument dans cette mouvance qui, d'ailleurs, représente pour elles une occasion d'améliorer leur efficacité et leur compétitivité. Le virage vers les technologies vertes ou propres est d'ailleurs déjà entamé au Québec depuis plusieurs années.

Il est primordial que les politiques publiques, incluant la nouvelle politique industrielle, épousent cette tendance et contribuent à l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Dans un contexte de vieillissement démographique et de rareté croissante d'une main-d'œuvre adéquatement formée, notamment dans certains secteurs spécifiques, notre compétitivité passe de plus en plus par l'amélioration de notre productivité. Et, dans un contexte de concurrence mondiale accrue, il nous faut miser sur nos forces ainsi que faire preuve d'innovation et de créativité. Les politiques publiques doivent favoriser notamment la création d'un environnement fiscal et réglementaire prévisible et propice à l'innovation, à la prise de risques et à l'entrepreneuriat, ainsi qu'encourager l'amélioration de la productivité et l'investissement, et accompagner la croissance.

Le napperon de consultation mentionne au nombre des objectifs majeurs de la consultation *l'augmentation importante de la productivité des entreprises de tous les secteurs, en tout respect de l'environnement*. Nous partageons cet objectif, tout comme nous souscrivons à l'observation qu'*un réseau d'universités de qualité où se réalise dans plusieurs domaines une recherche de calibre mondial* représente un atout majeur pour le Québec. Par contre, il ne nous semble pas acquis que les technologies vertes soient déjà un secteur bien établi au Québec ou constituent un créneau d'excellence, même si elles pourraient peut-être le devenir un jour. D'ailleurs, comme nous le mentionnons ci-après, ces technologies, que nous pourrions qualifier de transversales, peuvent s'appliquer à l'ensemble des secteurs économiques à développer. Voici quelques éléments qui, selon nous, devraient guider la réflexion sur la nouvelle politique industrielle. Nous présentons en premier lieu une mise en situation, suivie d'une analyse de nos forces et faiblesses, et, finalement, des pistes d'action.

Mise en situation

- De quoi veut-on parler au juste? S'agit-il, uniquement, d'une politique manufacturière ou d'une politique industrielle au sens plus large? La définition de stratégie industrielle selon *l'Encyclopédie canadienne* est la suivante : « Cette expression désigne habituellement toute tentative d'un gouvernement de mettre en œuvre un ensemble cohérent et bien structuré de politiques visant l'amélioration de la performance de l'économie. Ces politiques visent souvent le secteur manufacturier, mais elles peuvent aussi concerner la performance de nombreux autres secteurs, depuis la production des ressources naturelles jusqu'aux services. » Nous estimons que la définition retenue devrait être plus large que celle qui est proposée dans le cadre de la consultation.

- Une fois que nous aurons défini la question, il faudrait analyser les résultats du Québec, dans les domaines visés, en les comparant à ceux d'autres économies évoluant dans un environnement similaire, et examiner les meilleures pratiques et caractéristiques des économies les plus performantes. Il s'agit, en fait, de faire une analyse des forces, des faiblesses, des menaces et des opportunités du Québec dans les différents domaines jugés pertinents (SWOT).
- Cette analyse devrait être faite pour les différents secteurs qui composent le tissu économique du Québec, à savoir notamment : les biotechs et les sciences de la vie, le transport, dont l'aéronautique, le transport ferroviaire et routier (transport collectif, utilitaire), les ressources naturelles (bois, minéraux, eau, énergie) et les produits de leur transformation jusqu'aux biens finis (portes et fenêtres, meubles, plastiques et composites, emballage, papier, etc.), l'aluminium, la transformation des métaux, l'agroalimentaire, les technologies de l'information et des communications (TIC), l'industrie chimique, d'autres industries manufacturières (électronique, optique, etc.), les technologies propres, les services financiers, l'industrie culturelle, le jeu vidéo, le tourisme, la construction, la mode (design, vêtement, chaussures, etc.).

Les facteurs qui ont une incidence sur le développement économique

Les facteurs qui ont une incidence sur le développement de ces secteurs sont de plusieurs ordres, notamment : la technologie, la R-D mais l'innovation en particulier, la disponibilité de capitaux, la disponibilité de main-d'œuvre spécialisée et bien formée la fiscalité des entreprises, la réglementation, la présence d'une masse critique et de bons gestionnaires, les infrastructures, la créativité et, finalement, les valeurs (dont l'entrepreneuriat, l'attitude à l'égard du secteur privé et de la richesse, etc.). Parmi ces facteurs, on peut identifier les principales forces, faiblesses, menaces et opportunités suivantes :

Forces :

- R-D de qualité;
- Existence de certains capitaux;
- Disponibilité de main-d'œuvre bien formée;
- Taux d'impôt sur les profits relativement concurrentiel;
- Bons gestionnaires;
- Masse critique dans certains secteurs;
- Créativité.

Faiblesses :

- Réglementation plus lourde qu'ailleurs;
- Relativement moins d'innovation qu'ailleurs;
- Faiblesse sur le plan de la commercialisation de l'innovation;

- Utilisation insuffisante des technologies, notamment dans les PME;
- Adéquation insuffisante entre la formation et les besoins du marché du travail;
- Taxes sur la masse salariale plus élevées qu'ailleurs;
- Programmes d'aide aux entreprises qui gagneraient à être revus et rendus plus efficaces, entre autres pour être orientés davantage vers l'innovation et sa commercialisation;
- Manque de disponibilité de capitaux de risque notamment dans les phases plus avancées de développement et de commercialisation;
- Infrastructures désuètes et besoin d'investissement important;
- Moins d'entrepreneuriat et de volonté de croître.

Menaces : ne pas saisir les occasions qui se présentent

- Saupoudrage;
- Peur du risque;
- Peur du privé;
- Développement ailleurs des produits substitués à l'hydroélectricité;
- Freins à l'exploration et l'exploitation de richesses naturelles (bois, mines, hydrocarbures, eau douce, etc.);
- Situation économique mondiale instable;
- Vieillesse démographique;
- Peu de formation continue;
- Dépendance (aux programmes gouvernementaux et à la péréquation);
- Faiblesses au niveau de la commercialisation.

Opportunités : potentiel

- Disponibilité d'une recherche de qualité;
- Ressources naturelles abondantes, mais pas nécessairement toujours exploitées;
- Coût d'opportunité;
- Masse critique dans certains domaines;
- Une certaine concentration de capital disponible;
- Institutions d'enseignement postsecondaire de qualité;
- Programmes d'aide généreux;
- Créativité.

Pistes d'action

La question est alors de définir où se situe notre plus grand potentiel, ce qui implique de faire des choix et prioriser les actions à entreprendre. Il faut voir comment utiliser nos forces et pallier nos faiblesses, comment mettre en rapport des « champions » et des entreprises qui ont des besoins d'accompagnement (par le mentorat, par exemple), comment renforcer les secteurs où nous avons une masse critique ou d'autres atouts.

Miser sur nos forces et sur les secteurs à haute valeur ajoutée

La nouvelle politique industrielle devrait miser sur nos forces et nos atouts en les valorisant et en essayant d'en tirer la plus grande valeur ajoutée. Dans un contexte de développement durable, cette valeur ajoutée peut s'apprécier sur un horizon de cycle de vie d'un produit.

D'après le napperon de consultation et le budget du 20 novembre 2012, la présente consultation vise essentiellement à accélérer les investissements dans les technologies vertes et à encourager l'électrification du transport. Il nous apparaît très important toutefois d'adopter un point de vue d'ensemble dans le développement d'une politique industrielle (industrielle n'étant pas nécessairement synonyme de manufacturier). En ce sens, il est impératif que le gouvernement s'intéresse également aux autres grappes industrielles et créneaux d'excellence déjà établis au Québec. Mentionnons, entre autres, les technologies de l'information et des communications (TIC), l'aéronautique, le biopharmaceutique, l'aluminium et les ressources naturelles (incluant les minéraux, la forêt et les produits du bois, l'eau, l'énergie), afin que ces créneaux ne se fragilisent pas, et, au contraire, conservent leur compétitivité aux échelles nationale et internationale. Le Québec possède une expertise et une masse critique d'acteurs qui interagissent et façonnent des écosystèmes vibrants et interdépendants qu'il faudrait continuer d'exploiter de façon intelligente et efficace. On pourrait accorder une importance particulière à l'utilisation des technologies propres reliées et de l'énergie électrique dans ces domaines à haut potentiel (comme l'aluminium, par exemple).

Plusieurs voix s'élèvent pour exiger davantage de transformation au niveau de nos ressources naturelles. Tout d'abord, il faut rappeler qu'il y a déjà beaucoup de transformation qui est faite présentement. Il pourrait certes être souhaitable qu'il s'en fasse plus, mais il y a aussi des contraintes de demande et de proximité des marchés. Par ailleurs, comme encouragement à la transformation, il y aurait lieu d'abaisser le seuil pour le nouveau congé d'impôt pour les grands projets (de 300 M\$ et plus), car peu de projets peuvent atteindre le seuil actuel.

L'aluminium

L'aluminium est un exemple d'industrie qui peut être verte, qui répond tant à des besoins économiques (coût, durée de vie) qu'écologiques (empreinte carbone). C'est également une industrie où l'utilisation de notre richesse hydroélectrique peut générer une valeur ajoutée intéressante.

L'électrification du transport

Pour ce qui est de l'électrification du transport, il semble clair que l'avenue du développement du transport collectif semble plus prometteuse, alors que l'atteinte des objectifs relatifs à la voiture électrique semble plus éloignée dans le temps. L'électrification du transport en commun doit se faire toutefois en respectant notre capacité de payer et en faisant une analyse avantage-coût des différentes options pour chaque projet.

Le cadre réglementaire et administratif

Le cadre réglementaire et administratif ne doit pas constituer une entrave à la compétitivité des entreprises, et c'est là un défi important pour toute politique publique, dont la politique industrielle. De plus, ce cadre doit être favorable à l'innovation et à son adoption. Le gouvernement doit s'engager à respecter et à prioriser ses objectifs d'allégement réglementaire.

La réglementation en matière de technologies propres en particulier (dans les entreprises, les véhicules, etc.), devrait imposer des normes réalistes qui, au lieu d'être développées en vase clos, devraient tenir compte de la capacité de nos entreprises à soutenir la concurrence mondiale.

Une vision intégrée

La nouvelle politique devrait se baser sur une vision intégrée et cohérente à travers les différents secteurs et ne pas se faire en silo. Bien sûr, les notions d'économie verte et de technologies propres sont transversales; l'objectif est de voir comment elles peuvent être intégrées de façon à ce qu'elles contribuent à l'amélioration de la compétitivité de nos entreprises ainsi que leur positionnement au sein du Canada et à l'international. Mais il faut être conscient qu'on est loin d'avoir une renommée mondiale dans ces domaines dont on ne tient même pas compte présentement dans nos marchés publics.

Également, par souci de cohérence, il serait pertinent que cette politique soit harmonisée et coordonnée en particulier avec la politique nationale sur l'innovation qui devrait être déposée par la suite, ainsi que les autres initiatives visant à améliorer la productivité et l'investissement privé.

L'importance du capital humain

On devrait reconnaître l'importance de l'investissement tant en capital physique qu'en capital humain (formation, éducation, adéquation entre la formation et les besoins du marché du travail) qui doit souvent l'accompagner. À ce chapitre, la prise en compte des besoins des entreprises par les établissements d'enseignement et une plus grande communication et une collaboration entre ces établissements et les entreprises en vue d'une meilleure adéquation entre la formation et les besoins du marché du travail, devraient être des objectifs à poursuivre. Les efforts pour encourager la formation professionnelle, technique et universitaire sont en particulier nécessaires et une piste prometteuse est celle des stages rémunérés en entreprises financés partiellement par l'État.

La complémentarité entre les grandes et les petites entreprises et entre l'industrie et les établissements

La politique devrait reconnaître, en outre, la complémentarité entre les grandes et les petites entreprises et l'importance respective de chacune. Les deux types d'entreprises sont

des composantes indissociables d'une économie dynamique et prospère. Un grand nombre de petites entreprises gravitent en général, à titre de fournisseurs, autour d'une grande entreprise. La grande entreprise, pour sa part, est plus sujette à la concurrence mondiale. Sur ce plan, le système fiscal pourrait, par exemple, inciter au maillage grandes-petites entreprises pour des projets de R-D conjoints. Un exemple inspirant est celui des centres d'innovation en appui aux PME qui existent en Allemagne, où l'infrastructure est financée par le gouvernement et les fonds de fonctionnement sont avancés par les PME.

La nouvelle politique devrait aussi favoriser une plus grande collaboration entre les entreprises et les institutions d'enseignement supérieur, notamment les universités pour la recherche, sans oublier qu'il y a aussi de la recherche qui se fait dans les cégeps.

L'intégration de l'innovation au sein du gouvernement

L'intégration de l'innovation au sein du gouvernement au moyen de marchés publics ou autres partenariats :

- Une telle intégration peut contribuer sûrement à la commercialisation de l'innovation dans les différents secteurs mentionnés, dont les technologies propres, afin d'en accélérer l'adoption chez nous et l'exportation à travers le monde. Plus spécifiquement, le Québec devrait se donner comme objectif de développer une expertise unique en matière d'intégration de l'innovation au sein du gouvernement.
- Pour le secteur des technologies vertes, on peut penser aux achats et aux approvisionnements du gouvernement, notamment pour le transport.
- Dans le système de santé, le Québec pourrait ainsi devenir une vitrine et un modèle de valorisation de l'innovation. Plus spécifiquement en ce qui a trait au secteur pharmaceutique, il pourrait y avoir des partenariats entreprise-université-gouvernement pour déterminer correctement les bénéfices thérapeutiques et la valeur économique d'un produit donné en ayant une structure de partage du risque. Il faudrait alléger, par ailleurs, le processus administratif et bureaucratique pour arriver plus rapidement à des résultats.
- Le gouvernement pourrait aussi offrir des services d'accompagnement à l'étranger.

Quelques commentaires additionnels plus spécifiques sur les biotechs

Dans le contexte du vieillissement démographique et des besoins croissants en santé, l'innovation dans le domaine biopharmaceutique et l'intégration de cette innovation sont sûrement des domaines à privilégier et font incontestablement partie intégrante de la solution. Les entreprises dans ce secteur constituent un partenaire de choix pour les universités et pour le gouvernement. La recherche et l'innovation qui s'y rattachent permettent de répondre concurremment à des besoins sociétaux de la population et à des contraintes de finances publiques. Les principales mesures qui devraient être mises en place

dans ce domaine devraient être envisagées également dans le contexte de la prochaine politique nationale de recherche et d'innovation et d'une vision globale du système de santé.

Le secteur de la recherche pharmaceutique est dans une situation précaire. Certaines mesures du dernier budget démontrent une volonté du gouvernement à vouloir s'adapter au nouvel environnement d'affaires, mais ne sont pas encore tout à fait au point (Fonds de partenariat, crédits fiscaux). Le régime fiscal québécois est plus favorable pour les petites biotechs, or, la grande entreprise pharmaceutique pourrait jouer un rôle important dans l'écosystème si certains ajustements étaient faits. Qui plus est, d'autres mesures budgétaires ont changé carrément et rapidement la donne pour l'industrie biopharmaceutique (abolition de la règle des 15 ans, substitution thérapeutique, gel des prix). Il est donc important que le gouvernement complète la mise en place de mesures pour stabiliser la situation.

Le facteur culturel

Une condition essentielle au succès d'une politique industrielle repose sur la mobilisation de la population en faveur du développement économique. Il faut déployer des initiatives d'éducation à l'économie et à l'entrepreneuriat ainsi que favoriser une meilleure compréhension du fait que l'amélioration de notre qualité de vie passe par une plus grande prospérité économique qui s'atteint dans un esprit de partage, de solidarité et de responsabilité sociale. Il faut éviter de trop réglementer et d'encadrer toutes les initiatives; le rôle du gouvernement consiste plutôt à créer un climat qui favorise le développement. Tout effort de transformer tout en collectivisme nie la réalité humaine et est voué à l'échec.

ANNEXE

Liste des associations sectorielles du secteur privé membres du Conseil du patronat du Québec

Alliance pour la protection des infrastructures souterraines du Québec

Association béton Québec

Association canadienne des carburants

Association de la construction du Québec

Association de l'aluminium du Canada

Association de l'exploration minière du Québec

Association de santé et sécurité des pâtes et papiers du Québec Inc.

Association des agences de publicité du Québec

Association des brasseurs du Québec

Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec

Association des entrepreneurs de services d'édifices Québec

Association des entrepreneurs en construction du Québec

Association des fabricants de meubles du Québec

Association des fabricants et détaillants de l'industrie de la cuisine du Québec

Association des industries de produits de vitrerie et de fenestration du Québec

Association des ingénieurs-conseils du Québec

Association des manufacturiers de chaussures du Canada

Association des propriétaires et administrateurs d'immeubles/BOMA Québec

Association des restaurateurs du Québec

Association des services d'ambulance du Québec

Association du transport écolier du Québec

Association minière du Québec Inc.

Association patronale de santé et sécurité du travail du secteur première transformation de métaux

Association patronale des entreprises en construction du Québec

Association provinciale des agences de sécurité

Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec (APCHQ)

Association québécoise de la production d'énergie renouvelable

Association québécoise de la quincaillerie et des matériaux de construction

Conseil de l'industrie forestière du Québec

Conseil patronal de l'environnement du Québec

Conseil québécois des entreprises adaptées

Conseil québécois du commerce de détail

Corporation des concessionnaires d'automobiles du Québec

Corporation des entrepreneurs généraux du Québec

Fédération de la physiothérapie en pratique privée du Québec

Fédération des Plastiques et Alliances Composites (FEPAC)

Fondation des entreprises en recrutement de main-d'oeuvre agricole étrangère (FERME)

Groupement des chefs d'entreprise du Québec

Les compagnies de recherche pharmaceutique du Canada

Manufacturiers et exportateurs du Québec

Regroupement des industries des composites du Québec inc.

Regroupement Loisir et Sport du Québec